

Titre de la proposition : Renforcement de la résilience des femmes à travers les cultures de diversification

1. CONTEXTE

L'économie en Côte d'Ivoire repose largement sur l'agriculture, avec 65% de la population active évoluant dans ce secteur. Les femmes jouent un rôle essentiel en contribuant jusqu'à 80% de la production alimentaire destinée à la consommation domestique et à la vente sur les marchés. Elles représentent également 67% de la population active engagée dans l'agriculture. Toutefois, malgré leur influence majeure, les femmes sont confrontées à divers défis, notamment un accès limité aux ressources économiques, une maîtrise insuffisante des techniques de production, un faible niveau de revenu et une distribution inégale des revenus issus des cultures de rente, entraînant un pouvoir de décision limité.

Parallèlement, les cantines scolaires en Côte d'Ivoire jouent un rôle significatif dans la scolarisation des enfants. Elles favorisent l'augmentation du taux de fréquentation scolaire en encourageant les parents à envoyer régulièrement leurs enfants à l'école, sachant qu'ils bénéficieront de repas nutritifs pendant la journée scolaire. Cette initiative contribue à réduire le taux d'abandon en offrant un soutien direct aux familles éprouvant des difficultés à subvenir aux besoins alimentaires de leurs enfants et promeut l'égalité des chances en assurant un accès équitable à des repas nutritifs pour tous les élèves.

C'est dans ce contexte que la GIZ, par le biais de son projet Global Centres d'Innovation Verte pour le secteur agroalimentaire (ProCIV), dont l'objectif est de former 150 000 personnes, dont 30 % de femmes, grâce à des innovations agricoles, la fondation AWI (ONG locale) et le conseil régional de La Mé (organisme public), ont collaboré pour lancer le projet Agro cantine. Un concept visant à transformer le système alimentaire en abordant trois points clés et respectant la transformation du genre : 1) Contribuer à l'autonomisation des femmes grâce à des formations sur les bonnes pratiques agricoles pour les associations de femmes, 2) renforcer la pérennisation des cantines pour assurer un accès équitable pour tous indépendamment de leur milieu socio-économique 3) améliorer la commercialisation et assurer un marché stable et de qualité pour les groupes de femmes en établissant des liens entre la production et leur approvisionnement aux cantines.

L'initiative s'inscrit dans la politique féministe du BMZ que tous les êtres humains jouissent des mêmes droits et méritent les mêmes libertés et opportunités. En plus, les sociétés sont plus pacifiques et plus prospères lorsque tous les individus participent à la vie politique, sociale et économique.

2. Activités réalisées

Les activités se déclinent en deux composantes : la sécurisation des systèmes de production et de commercialisation des groupements de femmes, et le soutien au fonctionnement durable des cantines scolaires.

2.1. Composante 1 : La sécurisation des systèmes de production et de commercialisation des associations de femmes

Dans le cadre de cet appui, le renforcement des compétences techniques et entrepreneuriales des femmes a favorisé l'accès à la ressource foncière. Ainsi, une allocation de 30 hectares a été attribuée aux groupements de femmes. De plus, les membres de ces groupements ont participé à des formations approfondies sur les itinéraires techniques propres à chaque culture. L'encadrement technique a été assuré par le conseil régional, bénéficiant du soutien essentiel de la fondation AWI. Cette initiative avait pour objectif d'améliorer les connaissances des membres, d'augmenter la productivité et d'assurer une gestion optimale des cultures.



En parallèle de ses formations qui permettront à court terme d'augmenter la productivité des cultures ainsi que le revenu des groupements de femme. Dans le cadre du partenariat, la fondation AWI a intervenu avec des formations visant l'autonomie des groupements dans la production et la commercialisation de leurs produits. Ces formations portaient sur :

- **Éducation financière** : Les membres ont été formés sur la gestion financière, renforçant ainsi leurs compétences en matière de planification budgétaire et de suivi des dépenses ;
- **Entrepreneuriat** : Les formations ont favorisé le développement d'une mentalité entrepreneuriale, encourageant les membres à voir leur activité agricole comme une entreprise et à explorer des opportunités innovantes ;
- **Techniques de commercialisation des produits** : Les membres ont acquis des compétences essentielles pour commercialiser efficacement leurs produits sur le marché, y compris la mise en place d'une stratégie de vente avant les surplus dans les cantines ;
- **Genre** : Les questions de genre ont été touchées en considérant les principes féministes, ainsi nous avons utilisé les 4 cadrans du changement pour adresser la question de genre
 - 1) **Au niveau individuel** : chaque groupement de femmes a vu ses compétences sur la thématique genre être renforcées ainsi que son revenu ;
 - 2) **Au niveau relation** : Mise à place de groupement de femmes capable d'approvisionner la cantine scolaire, d'échanger sur les rôles et responsabilités des femmes, mais aussi à travers leur représentant participer au processus de prise de décision dans la communauté.

3) **Socio-cultural** : Facilitation des dialogues autour des normes sociales en lien avec le foncier par la mise à disposition de 30 ha de surface cultivable pour les associations de femmes. La sensibilisation des leaders communautaires sur les approches genre.

4) **Système et culture** : Collaboration entre les structures étatique pour la mise en place du modèle. Cela s'est traduit par des échanges avec la direction des cantines scolaire, institution sous tutelle du ministère de l'éducation national mais aussi avec le conseil régional de La Mé organisme étatique pour la suivi et durabilité du modèle.

- **Organisation et fonctionnement d'un groupement** : Les membres ont été formés sur la structuration interne des groupements, favorisant une meilleure organisation et une prise de décision collective.

2.2. Composante 2 : Appui au fonctionnement durable des cantines scolaires

L'approvisionnement constant des cantines scolaires s'est avéré être un pilier central du projet. Conformément à la vision du projet, environ un tiers de la production a été consacré à l'alimentation des cantines scolaires. De plus, des formations à l'endroit des gestionnaires ont été dispensées pour améliorer la gestion et gouvernance des cantines, mais surtout leur permettre d'élaborer et présenter des plats locaux équilibrés tout en respectant des normes élevées en matière d'hygiène alimentaire et environnementale.



3. Résultats

3.1. Apport du projet pour les associations de femmes

Cette initiative a engendré plusieurs réalisations significatives pour les associations de femmes participantes, notamment :

- Production de 48 tonnes de produits agricoles sur le cycle de production ;
- Mise à disposition de plus 30 ha de terre aux femmes pour pratiquer une activité agricole dont elles ont entièrement la décision de cultiver la spéculiation souhaitée.
- Amélioration des compétences techniques, cela a eu comme effet, une meilleure estime de sois
- Augmentation du revenu individuel de chaque femme, contribuant à l'amélioration des conditions de vie ;
- Développement d'une vision entrepreneuriale au sein des activités agricoles des femmes ;
- Renforcement du pouvoir décisionnel des femmes au sein de leur communauté.

3.2. Apport du projet sur les élèves

Au niveau de la cantine nous pourrions noter un approvisionnement continu pendant le cycle du projet des cantines (environ 10 tonnes de produits alimentaires). Par ailleurs, la mesure de la qualité nutritionnelle a révélé la nécessité de le renforcer et d'œuvrer à la diversité alimentaire dans les cantines scolaires. En effet, cette phase pilote a mis en évidence un taux de malnutrition aigüe globale (MAG) de 13,39 % dont 4,54 % de forme sévère et 8,52 % de forme modérée, justifiant ainsi notre intervention.

3.3. Coopération

Dans le cadre de ce projet, nous avons travaillé en collaboration avec le conseil régional de La Mé organisme public qui joue un rôle de gestion de la région, nous avons également travaillé avec la fondation AWI ONG local qui conduit une initiative au niveau des cantines scolaire. Mais surtout avec la direction des cantines scolaires organisme sous tutelle du ministère de l'éducation nationale avec qui nous avons validé le modèle. Tout ceci encadré par un Mémoire d'Entente (MoU) définissant clairement les rôles et responsabilités de chaque partie prenante. Les résultats primaires ont permis de susciter l'engagement d'investir 28 millions de FCFA avec d'autres associations de femmes pour toucher le maximum de personnes. Un ancrage à long terme par les structures partenaires locales est donc assuré.

4. Conclusion et perspectives

En conclusion, le projet Agro Cantine a apporté des changements significatifs en renforçant l'autonomie des femmes et en favorisant l'accès à une alimentation nutritive pour les élèves. Les perspectives incluent la continuité des bonnes pratiques, l'expansion du projet à d'autres régions, et l'évaluation approfondie des impacts à long terme sur l'éducation et l'autonomisation des femmes. Agro Cantine représente un modèle prometteur pour l'amélioration durable des communautés agricoles en Côte d'Ivoire en utilisant une approche transformatrice du genre, et avec l'implication profonde de chaque partenaire.

